

Séance du 27 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Daniel MARCHAND, maire.

Présents : Louis BERNARDET, Philippe BIRON, Gilles CHAMBONNIER, Martine DEJOUX, Odile DURET, Cécilia GAUCHARD, Guillaume HERMES, Daniel MARCHAND, Marina MERLE, Christelle PAIR, Catherine PROVOST, Julien TABOULOT, Yousef TAOUFIK, Yolande VANIEBOURG.

Absents excusés : Grégory DUDON (a donné pouvoir à Philippe BIRON).

Secrétaire de Séance : Odile DURET

<u>Nombre de membres affectés au conseil municipal :</u>	15
<u>En exercice :</u>	15

Date de la convocation :	22/10/2020
Date de l'affichage :	29/10/2020

Monsieur le Maire demande d'observer une minute de silence en la mémoire de Samuel Paty, professeur assassiné pour avoir montré des caricatures de Mahomet dans le cadre d'un cours sur la liberté d'expression.

Compte-rendu de la précédente séance :

Le compte-rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

2020/00641 : Approbation du règlement intérieur du conseil municipal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOpte le règlement intérieur tel qu'annexé à la présente délibération.

Offre de vente – pisciculture Girard

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la pisciculture Girard est à vendre. Il se situe route de Chapeau, en bordure de route. Il est d'une surface de 5 500m², équipé de l'électricité.

Après débat, le conseil municipal souhaite faire une offre de 7 000 €, les négociations devront être poursuivies.

2020/00642 : Motion pour le maintien en Z.R.R.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

TEMOIGNE de son inquiétude face à la remise en cause du dispositif des ZRR pour les communes membres de Moulins Communauté, cette classification étant un symbole en faveur de l'équité des territoires ;

INDIQUE que cette sortie du dispositif est un facteur de fragilisation et suscite de nombreuses inquiétudes sur les conséquences économiques et sociales sur son territoire ;

DEMANDE une prolongation de la période transitoire afin de permettre aux associations d'élus et aux parlementaires d'analyser le diagnostic et les propositions de la mission inter inspections ;

DEMANDE une révision des critères du dispositif ZRR ;

DEMANDE une nouvelle géographie prioritaire des territoires ruraux permettant de prendre en compte les difficultés des communes rurales, pour développer une politique publique globale tournée vers le renforcement de l'attractivité des territoires, condition préalable à l'installation d'activités et indispensable pour redynamiser les territoires ruraux ;

DEMANDE ainsi que les spécificités et les particularités des communes du territoire de Moulins Communauté soient prises en considération dans le futur dispositif des ZRR et demande, en conséquence, le maintien de l'EPCI et de ses communes membres dans le dispositif ZRR.

2020/00643 : Signature de la convention n°41 011 avec ALIAE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention n°41 011 sous réserves d'un entretien régulier de l'ensemble des voiries endommagées consécutivement à la mise en place des déviations réalisé en concertation avec la commune conformément aux exigences de sécurité publique et d'une remise en état à l'issue du chantier des routes de Lavaux, des Loges de Creuse, de Lusigny, du Louage Saunier et du château de la fin qui sont davantage impactées.

2020/00644 : Demande de reconnaissance de l'état de calamité agricole sécheresse pour 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

SOLLICITE auprès de l'Etat la reconnaissance, dans les meilleurs délais, de l'état de calamité agricole sécheresse pour l'année 2020 et ce sur tout le territoire de la commune de Thiel sur Acolin ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à ladite reconnaissance ;

SOLLICITE l'État pour que les agriculteurs puissent bénéficier d'aides au titre de ce fléau et que soient notamment de plus appliqués au plus vite des dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties (T.F.N.B.), les avances possibles sur la PAC.

Départ à 20h34 de Mme PROVOST Catherine (pouvoir donné à Daniel MARCHAND).

2020/00645 : Demande d'aide à la Région Auvergne-Rhône Alpes dans le cadre des arrêts de cars

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTTE la pose d'un abri voyageur à l'arrêt « Place de l'église » ;

ACCEPTTE le principe de l'aménagement de l'arrêt de car « Place de l'église » ainsi que la fourniture et la pose d'un abri voyageur à cet arrêt, sur notre commune ;

SOLLICITE une participation du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes ;

AUTORISE le Maire à déposer les demandes de subventions, ainsi qu'à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

2020/00646 : Eclairage public du city stade

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTTE l'estimation des travaux présentée pour un montant communal de 5 512 € ;

OPTTE pour un étalement sur 5 ans de paiement de la contribution soit environ 1 108 € par an ;

DIT que les crédits seront inscrits au budget des années concernées par l'étalement ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit document.

Offre d'achat – Parcelles BT 178 et BT 180

Monsieur le Maire indique avoir eu une proposition d'achat des parcelles BT 178 et BT 180 à 15 000 €. Le conseil municipal indique accepter de vendre le terrain pour 18 000 €, les négociations devront être poursuivies.

2020/00647 : Subvention tempête « Alex »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder la somme de 500 €.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire indique avoir signé avec ALIAE une convention d'occupation temporaire de la parcelle ZI 1 avec remise en état de la parcelle à l'issue de la convention.
- Remerciements de l'EACCD pour la subvention attribuée.
- Monsieur le Maire indique que le rapport d'observations de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la communauté d'agglomération de Moulins est disponible sur demande en mairie. Un débat pourra être organisé lors du prochain conseil municipal à la demande d'un conseiller.
- Monsieur Hermès fait part de la recherche par la CUMA d'un terrain disponible permettant la construction d'un bâtiment d'environ 1 000 m² destiné au stockage du matériel détenu par la coopérative.
- Monsieur Bernardet évoque la possibilité de diriger une visite du patrimoine thiéolois au printemps. La question sera de nouveau évoquée afin de tenir compte de l'évolution du contexte sanitaire.
- Monsieur le Maire indique qu'une remorque agricole a été acquise par la commune d'une valeur de 5 000 €.

Pour affichage,
Le 29/10/2020